

des réserves en espèces des banques était de  $11\frac{1}{2}$  p. 100 en moyenne. Vers le milieu de 1947, la même proportion a baissé à environ  $10\frac{1}{2}$  p. 100 et, à tout prendre, les banques à charte étaient devenues des vendeurs définitifs d'obligations du Gouvernement sur le marché, quand, les années précédentes, elles avaient fait des achats importants.

## AUTRES FACTEURS QUI INFLUENT SUR LA MAJORATION DES PRIX ET LA MARGE DES BÉNÉFICES

Les facteurs fondamentaux qui sont énumérés ailleurs dans le présent rapport, constituent les causes principales de l'augmentation des prix de revient, de la majoration des prix, et du relèvement des salaires, qui eux-mêmes, à leur tour, ont leur répercussion sur les prix de revient et sur les prix. Dans l'économie canadienne générale, ce sont ces facteurs qui causent la hausse des prix.

De plus, le Comité a constaté qu'il existe d'autres facteurs et d'autres faits qui ont provoqué des majorations de prix, en plus de celles que l'on peut attribuer normalement aux plus importants des courants économiques fondamentaux. Ces facteurs particuliers varient avec les époques et les lieux. Il faut étudier chaque cas en particulier. Il est impossible d'établir une formule mathématique immuable qui pourrait s'appliquer à tous les cas, qui indiquerait si une majoration de prix ou une marge de bénéfice sont "*justes et raisonnables*", mais dans certains cas — heureusement peu nombreux — le Comité ne doute pas d'avoir mis à jour des profits et des prix *déraisonnables* et *injustes*. Il n'est pas possible de déterminer un groupe de conditions données, qui, de fait, ne sont ni "données" ni constantes, mais varient fatalement avec le genre d'exploitation, le degré de risque, la sorte de produit en jeu, la fréquence du roulement, les courants à court ou à long terme dans le domaine de l'offre et de la demande, qui dépendent du degré d'efficacité de la production, ainsi qu'avec une douzaine d'autres considérations d'ordre économique. Tous ces facteurs doivent être jugés à la lumière des circonstances particulières à chaque cas et n'entrent pas constamment en jeu relativement à chaque entreprise canadienne.

Votre Comité a été nommé pour étudier les faits concernant les augmentations de prix. L'analyse que le présent rapport fait des témoignages met en lumière certains cas où les augmentations des prix et les profits plus élevés ont résulté de facteurs dont il est question dans la présente section.

Les témoignages présentés au Comité nous ont permis de conclure que, bien que les augmentations du prix de revient soient survenues conformément aux progrès profonds indiqués dans d'autres sections du présent rapport, et aient entraîné des augmentations de prix, il existe une tendance à tirer indûment parti de la situation présente.

La très grande majorité des particuliers et des commerces dont les affaires ont été étudiées au Comité se sont montrés raisonnables et prudents. Toutefois, dans quelques cas les relèvements de prix ont été effectués de propos délibéré ce qui a entraîné des dépenses inutiles au consommateur ; ces relèvements étaient d'inspiration égoïste.

### *Prévision des hausses des prix de revient*

Dans certains cas, les vendeurs ont augmenté leurs prix en prévision des augmentations subséquentes du prix de revient. Un nombre varié de facteurs